

## **Soutenances DPLG session 2022 : compte rendu public à l'attention des candidats**

Du 6 au 8 décembre 2022, 36 candidats ayant effectué leur stage et validé les modules d'enseignement se sont inscrits pour soutenir leur mémoire lors de cette session (liste des sujets ci-dessous). 22 candidats ont été admis, soit 61 % des inscrits. Les exercices de rédaction du mémoire et de soutenance orale restent difficiles et doivent être préparés avec soin.

Lors de la session 2022, tous les candidats ajournés avaient des faiblesses sur le mémoire et la plupart des autres critères ce qui traduit une préparation insuffisante.

Cette session 2022 amène le jury à formuler quelques conseils/remarques auprès des futurs candidats.

D'un point de vue formel, le jury rappelle tout d'abord que **les unités de formation doivent toutes avoir été suivies et validées durant la période de stage par les candidats.**

Le jury rappelle que le sujet doit être traité en lien avec le rôle du géomètre-expert et l'intérêt pour la profession au sens large.

### **Mémoire :**

Sur le fond, il est important de rappeler que le mémoire, dans son contenu, doit permettre au jury de mesurer la bonne maîtrise du sujet, le travail d'approfondissement de la question et la capacité de recul du candidat. Ce dernier doit montrer sa capacité à élargir sa réflexion au-delà de la seule pratique professionnelle. Pour les candidats issus d'une formation Master, le jury sera très attentif lors des prochaines sessions à l'originalité et à la plus-value du nouveau travail présenté par rapport à celui du mémoire de Master.

**Les candidats sont invités à consulter la note à destination des candidats au DPLG proposée par Laurent POLIDORI en 2015 qui est toujours d'actualité.**

D'un point de vue formel, il est également essentiel que les candidats suivent les attendus académiques dans le domaine avec une attention particulière aux fautes d'orthographe (syntaxe soignée, références dans le corps du texte et/ou en notes de bas de page, bibliographie ordonnée, plan structuré, titres signifiants, etc...). Les figures doivent être numérotées et citées dans le texte. **Le jury conseille un mémoire n'excédant pas 70 pages (arial 11 avec interligne de 1.5, hors annexes) et structuré (sommaire, introduction, chapitres, conclusion, bibliographie, résumé).**

Le jury rappelle que les centres de formation proposent une aide à la rédaction du mémoire. Le jury rappelle également que **tous les mémoires sont vérifiés dans un outil de détection automatique de plagiat.** A ce titre il est rappelé que toutes les citations doivent être entre guillemets (« ... ») et pas entre crochets. Les règles RGPD doivent être respectées, notamment en rendant anonyme les cas pratiques.

## **Soutenance :**

La soutenance se déroule selon la structuration suivante :

- **Présentation orale du candidat de 20 minutes.** Un support visuel soigné est attendu. Le candidat doit montrer sa maîtrise du sujet, s'extirper de ses notes et maîtriser le temps. La durée ne doit pas être dépassée et il est souhaitable qu'elle soit utilisée en totalité.
- **Entretien avec le jury de 30 minutes sur les compétences propres au mémoire** (les questions ont vocation de vérifier le recul et l'analyse critique du candidat vis-à-vis du sujet traité) **et sur les compétences relatives au référentiel.** Les réponses aux questions doivent être synthétiques, claires et concises.

Enfin les motivations qui poussent le candidat à se présenter à l'examen du DPLG n'ont pas lieu de figurer dans le mémoire ou au cours de la soutenance.

## Liste des sujets de mémoires présentés au jury du DPLG 2022

LA GESTION INTEGREE DES EAUX PLUVIALES POUR LUTTER CONTRE LES INONDATIONS LE GEOMETRE-EXPERT ACTEUR DE CETTE GESTION SUR LE TERRITOIRE MILLAU GRANDS CAUSSES
LE GÉOMÈTRE-EXPERT : ACTEUR INDISPENSABLE DE LA MISE EN COPROPRIÉTÉ ET DE SES MODIFICATIONS
ANALYSE DE L'IMPACT DE LA LOI DU 8 AOUT 2016 SUR LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES OPERATIONS D'AMENAGEMENT FONCIER
Quel organisation juridique de l'immeuble en VEFA retenir pour répondre aux besoins du bailleur social ?
PROPOSITION D'UN SYSTEME QUALITE POUR UN CABINET DE GEOMETRE-EXPERT
Le rôle du géomètre expert dans les conséquences environnementales, sociales et réglementaires liées au dérèglement climatique : Le cas de la dégradation du permafrost
La sécurisation de la vente d'une propriété bâtie : l'information de l'acquéreur sur les limites de sa future propriété
L'intervention du Géomètre-Expert dans la détermination de la mitoyenneté des murs
LE GÉOMÈTRE EXPERT DOIT-IL FAIRE UN CHOIX ENTRE EXPERTISE DE LA MESURE ET EXPERTISE JURIDIQUE ?
Le géomètre-expert diagnostiqueur de carences de la propriété en volumes et acteur de sa sécurisation, de sa pérennisation et de son développement
La mutabilité des immeubles bâtis soumis au régime de la copropriété face à la réversibilité immobilière.
Le Géomètre-Expert, l'acteur incontournable face à une différence entre une limite de propriété et une limite de possession
Les missions et le rôle du Géomètre-Expert ; Maître d'oeuvre VRD en marché privé
Délimitation foncière et bornage des propriétés forestières françaises : L'exemple de la forêt domaniale de la Suave dans l'Allier (03)
Le Géomètre-Expert face aux chemins Ruraux et d'Exploitation
Les Plans de Prévention des Risques Littoraux et leurs effets sur les projets d'aménagement
Un conseil tracé et mesuré pour une responsabilité maîtrisée : exemple des divisions en propriété d'immeubles bâtis sur le territoire de l'île de Ré
Géomètre expert face à l'empiètement de la propriété de la personne publique sur les propriétés privées.
LA DELIMITATION DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES ET SES LIMITES
Approche qualitative de la division soumise à déclaration préalable

Comment la profession de Géomètre-Expert a su faire évoluer ses pratiques de division foncière et mettre à profit ses compétences pour répondre à un besoin de sécurité juridique ?

LE GEOMETRE-EXPERT, UN ACTEUR INDISPENSABLE DANS LA DELIMITATION DE LA PROPRIETE DE LA PERSONNE PUBLIQUE EN ZONE RURALE.

L'implication du géomètre-expert dans la procédure de bornage

La responsabilité du Géomètre-Expert lors d'une implantation en milieu dense

Le conseil du Géomètre-Expert en matière d'urbanisme auprès des communes rurales.

L'intervention du Géomètre-Expert dans la mise en copropriété : obligation juridique ou facteur de qualité ?

La sécurisation et le foncier : « Le Géomètre – Expert, un entremetteur idéal »

Le plan et Procès-verbal de bornage en signature dématérialisée, proposition d'une méthodologie

Le Zéro Artificialisation Nette et ses conséquences sur la profession de Géomètre-Expert

La parcellisation du domaine public non cadastré est-elle une réponse aux difficultés de mise en place des outils nécessaires à la gestion du domaine public et notamment en cas de superposition foncière ?

Le Géomètre-Expert, un acteur de la lutte contre l'étalement urbain : l'exemple de la surélévation dans le cas de la copropriété.

La propriété du tréfonds : cas des souterrains dans les Pyrénées - Orientales

L'apport des nouvelles technologies d'observation et de relevés techniques dans l'acte foncier

L'OGE au service de la valorisation des biens publics : Circulation des biens et Parcellisation

Comment les prestations foncières et topographiques du géomètre-expert vont-elles participer à améliorer les connaissances des zones artificialisées ?

L'arrêté individuel d'alignement : entre utilité et incompréhension des propriétaires riverains. De la limite de fait à la limite de propriété ? Cas des voies communales